

# APPEL A PROJETS

**Programme  
co-conception et handicap**

**Édition 2026**

**TechLab**

Le hub de l'innovation  
technologique





PRESENTATION DU

# Programme

## co-conception et handicap

Le programme Co-conception et handicap du TechLab d'APF France handicap vise à **accompagner les startups qui souhaitent impliquer les personnes en situation de handicap dans leur processus de conception de produits et services.**

Depuis 2018, le TechLab organise des focus groups, des entretiens et des tests de produits et services avec les usagers et adhérents d'APF France handicap. Fort de plus de 8 années d'expérience et de plus de 50 startups et entreprises accompagnées, le TechLab a construit un programme pour faire monter en compétence les porteurs de projet dans leur approche de la co-conception.

■ **Le Programme Co-conception et handicap du TechLab prévoit :**

→ La formation-action des startups aux méthodes de co-conception avec des personnes en situation de handicap,

→ Un soutien des startups à la construction de leurs démarches d'innovation inclusive,

→ La rencontre avec des personnes en situation de handicap, des aidants et des professionnels de santé du réseau APF France handicap lors d'une journée dédiée.

■ **L'ambition de ce programme est de :**

→ Améliorer l'adéquation entre les solutions innovantes et les besoins des personnes en situation de handicap,

→ Favoriser la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap à la définition des solutions qui les concernent

→ Maximiser la performance des démarches de codesign menées par les startups afin que leurs solutions atteignent plus rapidement l'ergonomie et la maturité nécessaires à leur succès.

## ■ **Le déroulement du programme prévoit :**

**4 séminaires, 1 session de co-conception** et 3 temps de suivi des startups lauréates pour les former à la co-conception avec les personnes en situation de handicap et les accompagner dans la construction de leur démarche :

- **Séminaire 1 :** (1/2 journée, visio)
  - Un handicap, des handicaps
  - Comprendre et mobiliser l'expertise d'usage
  - Introduction à la conception universelle
- **Séminaire 2 :** (1 journée, en **présentiel** à Paris)
  - Approche éthique de la co-conception
  - Cadrer les objectifs de sa démarche de co-conception
  - Définir les profils de son panel d'utilisateurs
  - Définir et adapter sa méthodologie de co-conception
- **Séminaire 3 :** (1/2 journée, visio)
  - Retour sur les méthodologies
  - Adapter sa posture d'animation
- **Journée de tests utilisateur**
  - En présentiel à Paris
- **Séminaire 4 :** (1/2 journée, visio)
  - Tests des méthodologies de co-conception des startups lauréates

**Journée de tests utilisateur**, dans les locaux APF France handicap, **à Paris les 14 et 15 octobre 2026 :**

- Lors de ces journées, les startups animent des ateliers de co-conception avec des personnes en situation de handicap, des aidants et des experts. Ces échanges leur offrent des retours concrets pour améliorer leur solution.

## ■ Qui peut candidater ?

Peuvent candidater **les porteurs de projet, les startups et les PME innovantes proposant une solution améliorant la qualité de vie des personnes en situation de handicap.**

Les solutions développées ou en cours de développement doivent pouvoir **s'adresser aux usagers ou adhérents d'APF France handicap, donc principalement dans le domaine du handicap moteur.**

Ainsi, nous ne serons par exemple pas en mesure d'accompagner des projets s'adressant exclusivement aux personnes en situation de handicap sensoriel (auditif ou visuel) ou mental.

Les startups peuvent candidater à **tous les stades de développement de leur projet.** La startup doit **s'engager sur la possibilité de prendre en compte les retours des utilisateurs** dans les mois suivant l'accompagnement (dans la limite bien entendu de ses moyens). Ce programme s'adresse donc à des startups qui se trouvent encore dans une phase de **développement de leur solution.**

**5 startups seront sélectionnées** pour la nouvelle promotion de ce programme.

À noter qu'aucune dotation financière n'est prévue pour les startups participant à notre programme.

Présentation vidéo du programme à retrouver sur le site du TechLab : <https://techlab-handicap.org/le-techlab-accompagne-les-startups/>

# COMMENT CANDIDATER

- **Dossier de candidature à télécharger** sur le site du TechLab, [lien vers le dossier](#) (seuls les dossiers reçus dans ce format seront étudiés)
- **Les dossiers sont à envoyer** à l'adresse, [aap.techlab@apf.asso.fr](mailto:aap.techlab@apf.asso.fr) **avant le 03 mai 2026 à minuit**

**Toute question** relative à l'appel à projets peut également être **envoyée à cette adresse**.

- Un **webinaire** sera organisé le : **jeudi 16 avril 2026 de 11h à 12h** pour présenter le programme et répondre aux questions des candidats. [Lien pour s'inscrire au webinaire](#)

Le contenu des dossiers ne sera diffusé qu'aux membres du comité de sélection.

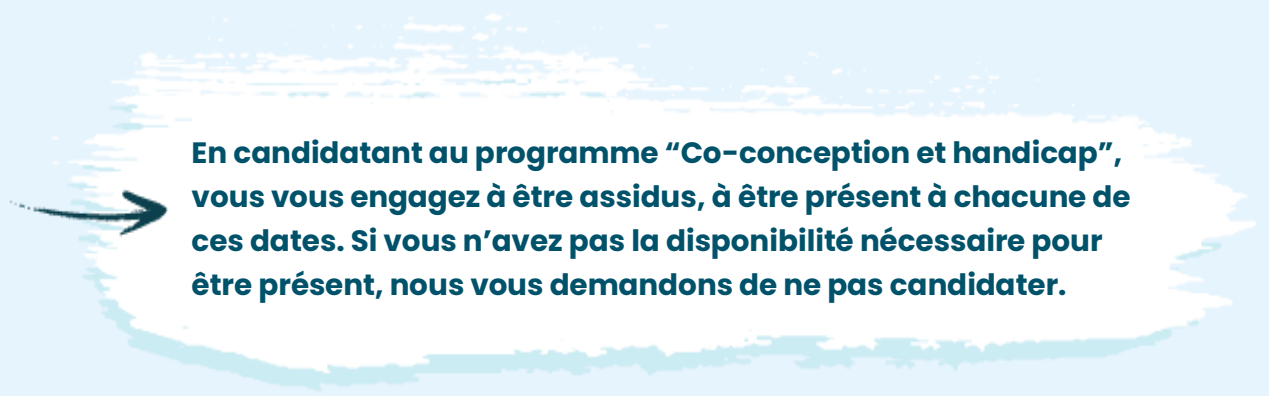
## ■ Calendrier de l'appel à projets et du programme :

### ■ Lancement de l'appel à projets

- Ouverture de l'appel à projets : mardi 24 mars 2026
  - Webinaire de présentation du programme : jeudi 16 avril 2026 de 11h à 12h
- Clôture de l'appel à projets : dimanche 3 mai 2026 à minuit
- Pré-sélection : du lundi 11 au mercredi 13 mai 2026
- Jury de sélection : jeudi 28 mai (les candidats présélectionnés participeront à un entretien visio avec les membres du jury)
- Communication des résultats : vendredi 29 juin 2026

### ■ Programme d'accompagnement du TechLab :

- Séminaire 1 : jeudi 27 août 9h00 à 12h30 (visio)
- Séminaire 2 : jeudi 3 septembre de 9h00 à 17h00 (présentiel à Paris)
- Séminaire 3 : mardi 08 septembre de 9h00 à 12h30 (visio)
- Suivi individuel avec chaque startup : Semaine 39 et 40
- Session de test : mercredi 14 et jeudi 15 octobre de 9h00 à 17h00 (présentiel à Paris)
- Séminaire 4 : jeudi 5 novembre de 9h00 à 12h30 (présentiel à Paris)



**En candidatant au programme "Co-conception et handicap", vous vous engagez à être assidus, à être présent à chacune de ces dates. Si vous n'avez pas la disponibilité nécessaire pour être présent, nous vous demandons de ne pas candidater.**

# SOUTIENS DU PROGRAMME

Le TechLab remercie chaleureusement ses partenaires, **Harmonie Mutuelle** et la **Mutuelle Intégrance**, qui rendent possible le programme co-conception et handicap.



**Harmonie  
mutuelle**  
GROUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*



**Intégrance**

La mutuelle des solidarités